

Annick Le Loch

Députée du Finistère



LETTRE D'INFORMATION

Septembre - Octobre 2015

EN SEANCE...

Les pratiques artistiques amateurs reconnues et sauvegardées

La loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine reconnaît pour la première fois l'activité artistique amateur. C'est l'aboutissement d'une longue concertation avec les syndicats de professionnels et les représentants des associations. Nous sommes parvenus à un équilibre qui respecte la pratique professionnelle et qui reconnaît les pratiques amateurs, richesse de la vie culturelle en Bretagne.

Les artistes amateurs vont bénéficier désormais d'un socle législatif et d'un statut clair et encadré. La loi leur reconnaît le droit de participer à des représentations, qu'elles soient à but lucratif ou non, et leur permet de percevoir une indemnité pour couvrir les frais liés aux activités pédagogiques et culturelles qu'ils ont engagés pour leurs représentations.

L'emploi des artistes est au cœur de nos préoccupations. Une conférence pour l'emploi dans les métiers du spectacle vient d'avoir lieu avec pour principal objectif de favoriser l'emploi et de renforcer la structuration des entreprises du secteur. Le budget du ministère de la culture augmente dans le projet de loi de finances pour 2016, ce qui permet une hausse des crédits destinés à soutenir l'emploi artistique des professionnels. De plus, le patrimoine culturel immatériel a été inscrit dans la loi relative à la liberté de création, architecture et patrimoine.



Budget 2016 : justice et modernisation fiscales, les engagements sont tenus !

L'Assemblée Nationale a adopté le volet recettes du projet de loi de finances pour 2016. En cohérence, les objectifs fixés sont confirmés : réduction du déficit public, diminution des prélèvements et financement des priorités (sécurité, défense, justice, culture et éducation).

La France se redresse. Le déficit public se réduit plus rapidement qu'escompté ; il atteindra 3,3 % du PIB en 2016, alors qu'il se situait à près de 5 % en 2012. Les dépenses publiques sont contenues grâce à la poursuite du plan d'économies. Le Pacte de responsabilité et de solidarité et le CICE continueront à être mis en œuvre pour permettre aux entreprises de regagner en compétitivité. En parallèle, la baisse de l'impôt sur le revenu sera amplifiée en 2016, grâce notamment à la lutte accrue contre la fraude et l'évasion fiscales. Ainsi, 12 millions de foyers fiscaux auront bénéficié de cette évolution qui vise à redistribuer du pouvoir d'achat aux Français.

Enfin, la réforme du prélèvement à la source est en marche : pour un impôt plus juste, plus prévisible, plus simple.

A LA TRIBUNE...

« De très nombreuses personnes auditionnées l'ont souligné, cette guerre des prix ne profite aujourd'hui à personne : les fournisseurs comme les distributeurs voient leurs marges se réduire progressivement, ce qui obère d'autant leurs capacités d'investissement, d'innovation et d'embauche ; les consommateurs, au final, ne gagnent que très peu en termes de pouvoir d'achat. Il est donc temps d'y mettre fin et de développer de réels partenariats entre les acteurs afin de créer de la valeur sur l'ensemble de la chaîne. »

« Au-delà des profits générés par des grands groupes et qui font du bien à notre économie, il faut aussi miser sur la richesse et la diversité des territoires. »

Le maillage de très petites entreprises (TPE) et de petites et moyennes entreprises (PME) sur tout le territoire est tout aussi vital à notre économie et propose une offre non uniformisée qui fait la caractéristique de la France. J'ajoute que les PME ont été épargnées par les négociations qui se sont déroulées entre la fin de l'année 2014 et le début de l'année 2015. Les distributeurs semblent avoir pris la mesure de ce que ces tensions ont de néfaste pour nos territoires et nos emplois ».

Commission des affaires économiques - 7 octobre 2015

Extraits de ma présentation du rapport d'application de la loi relative à la consommation

MES ACTIONS



- J'ai **saisi le Gouvernement**, notamment concernant :

- le développement des cours de conduite par internet,
- la généralisation des rythmes scolaires au sein des différents réseaux d'enseignement,
- l'organisation des secours hélicoptérés sur le Finistère,
- le projet de construction d'une Plaine des Sports sur Douarnenez,
- le financement de l'association AirBreizh, chargée de la surveillance de la qualité de l'air,
- les difficultés d'accès des étudiants à un Master 2.

- J'ai **informé** ceux qui m'ont saisie, notamment :

- les médecins du collectif pour l'Organisation et la Défense du Territoire de Santé opposés à la généralisation du tiers-payant,
- les organisations syndicales agricoles sur les mesures de soutien aux filières d'élevage.

RENCONTRES ET ECHANGES

J'ai rencontré, notamment :

- **les représentants du Comité National des Pêches et du Comité National de la Conchyliculture**, auditionnés en amont de l'examen de la proposition de loi pour l'économie bleue,
- **les acteurs du monde économique maritime**, dans le cadre du salon ItechMer à Lorient,
- **Annick Girardin**, Secrétaire d'Etat au développement et à la francophonie, à l'occasion de la 20^{ème} édition de la transat Douarnenez / Pointe à Pitre,
- **les services de l'Inspection académique**, concernant la situation de l'école Jean Le Brun au **Guilvinec**,
- **le dirigeant des « tisanes de Ker Héol » à Tréogat**, lors de la visite de son entreprise,
- **les représentants des Jeunes Agriculteurs du Finistère**, au sein d'une exploitation agricole sur **Plomeur**,
- **une délégation d'élus municipaux de Confort-Meilars**, à la découverte de l'Assemblée Nationale, ...

J'ai participé, à l'émission Parlement'air sur **LCP** consacrée à la crise agricole, aux rencontres de **LSA** sur les négociations commerciales, à la remise du prix du rayonnement français au **Quai d'Orsay**, au **groupe d'études parlementaire** sur l'économie sociale et solidaire, à la cellule d'urgence pour les agriculteurs en **Préfecture**, à la visite de l'école de **Gourlizon** et des collèges Laënnec de **Pont-L'Abbé** et Henri Le Moal de **Plozévet** à l'occasion de la rentrée scolaire, au repas annuel des aînés à **Combrit**, à l'inauguration de la salle d'exposition l'Etuve à **Tréffiagat**, à la réunion de l'**Association des Maires du Finistère** consacrée aux problématiques des communes littorales, à l'inauguration du nouvel éclairage public sur **l'Ile-de-Sein**, aux portes ouvertes d'une ferme laitière bio au **Juch**, à l'inauguration de la foire exposition du **Pays Bigouden**, véritable vitrine du tissu artisanal et économique local, ...



Inauguration de la halte de randonnée Ti-Félix à Goulien

ET BIENTÔT...



- **Projet de loi de modernisation de notre système de santé (2^{nde} lecture)**
- **Auditions de la mission d'information sur l'avenir des filières d'élevage**



CONTACT : Résidence Pierre Pichavant
12 rue du Prat - 29120 PONT-L'ABBE

Tél. : 02 98 82 31 68 / Fax : 02 98 87 31 08

annick.leloch.deputee@orange.fr / annicleloch.com

Sur Twitter : @annick_leloch

MES COLLABORATRICES

En circonscription : Guénaëlle MARC / Anna FILY

Anne LOZACHMEUR

A l'Assemblée Nationale : Laure DUBUET - ROUTIER